



COMMUNE DE BOUST

BOUST *Inform* trimestriel 2026 N°35



Chères Boustaises, chers Boustois,



C'est avec beaucoup de sincérité et de reconnaissance que nous souhaitons, en premier lieu, vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Votre soutien aux urnes représente bien plus qu'un simple résultat : il est le signe d'une attente, d'un espoir et d'un mandat que nous prenons très au sérieux.

Notre conseil municipal rassemble des élus aux sensibilités diverses. Trois d'entre eux appartiennent à l'opposition, et nous tenons à souligner que nos échanges se déroulent dans un esprit de dialogue et de respect mutuel. Car, au-delà des nuances politiques, nous partageons tous un même objectif : œuvrer pour le bien de notre commune et de ses habitants. C'est dans cet esprit collectif et constructif que nous avançons.

Une prise de fonction dense et riche en apprentissages

Ces trois premiers mois ont été particulièrement intenses. Prendre ses fonctions de maire ou d'adjoint, ce n'est pas simplement s'installer dans un bureau : c'est découvrir un univers administratif complexe, s'approprier des dossiers en cours souvent anciens et techniques, comprendre les rouages de l'institution et, pour chacun, trouver son rythme et son mode de fonctionnement. Cette période d'installation demande du temps, de la concentration et surtout une grande humilité.

Pour nous y aider, nous avons bénéficié de plusieurs formations de grande qualité. Le Préfet, puis le Sous-Préfet en partenariat avec le tribunal de Thionville, ont organisé des sessions de travail en binôme particulièrement enrichissantes. L'Association des Maires de France nous a également accompagnés. Ces moments d'échange avec d'autres maires et élus de communes voisines ont été précieux : ils nous ont permis de prendre du recul, de partager des expériences et de mieux appréhender la diversité des situations auxquelles nous serons amenés à faire face.

Car le rôle de maire est une fonction fascinante, aux multiples dimensions : urbanisme, finances publiques, droit, ressources humaines, sécurité, relations avec les administrés... Chaque dossier est un nouvel apprentissage. Il serait présomptueux de prétendre tout maîtriser dès les premières semaines. Ce que nous pouvons vous promettre, c'est de traiter chaque sujet avec le sérieux qu'il mérite, même si cela implique de prendre le temps nécessaire pour bien faire.

Notre engagement envers vous

Nous entendons parfois que certains d'entre vous souhaitent des avancées plus rapides sur tel ou tel sujet. Cette impatience, nous la comprenons et même, nous la partageons. Mais l'expérience nous enseigne que la précipitation est rarement bonne conseillère, en particulier dans la gestion des affaires publiques. Engager une dépense mal préparée, lancer un projet insuffisamment étudié, c'est prendre le risque de gaspiller des ressources qui appartiennent à tous.

Car nous n'oublions jamais que l'argent que nous gérons est l'argent public, votre argent. C'est pourquoi chaque décision est pesée, chaque devis comparé, chaque projet évalué dans ses conséquences à court et long terme. La rigueur budgétaire n'est pas une contrainte : c'est une exigence morale que nous nous imposons.

Nous restons à votre écoute, ouverts à vos suggestions et attentifs à vos préoccupations. N'hésitez pas à nous solliciter lors de nos permanences ou lors des conseils municipaux, ouverts au public. Ensemble, nous continuerons à faire avancer notre commune, pas à pas, avec méthode et détermination.

Actualité

La semaine écoulée a été particulièrement éprouvante pour l'ensemble de nos habitants. Face à ces conditions difficiles, la municipalité a rapidement renforcé le nombre de ventilateurs mis à disposition dans les locaux du périscolaire, de l'école et de la mairie. Sur initiative personnelle, des glaces ont également été offertes aux enfants et à leurs animateurs afin de les aider à traverser les heures les plus chaudes de la journée, une attention simple mais très appréciée de tous.

L'église a par ailleurs été ouverte chaque jour, offrant à toute personne qui le souhaitait un refuge naturellement frais et accessible à tous.

Enfin, nous avons veillé à prendre des nouvelles de nos aînés, plus vulnérables face à de tels épisodes, afin de nous assurer que chacun passait ce cap dans les meilleures conditions possibles.

Ces événements nous rappellent que les vagues de chaleur intense sont désormais une réalité récurrente. Nous devons, dans les mois à venir, engager une réflexion sérieuse sur l'adaptation de nos bâtiments communaux pour mieux y faire face à l'avenir.

La Maire et son équipe municipale



COMMUNE DE BOUST

BULLETIN COMMUNAL

VIE LOCALE, SERVICE TECHNIQUE

UN ENGAGEMENT DE PROXIMITÉ



Un élu sur le terrain

Depuis sa prise de fonction, M Eric Dumont, 1er adjoint en charge des travaux a fait le choix d'un engagement concret et de proximité. Loin d'une gestion purement administrative, il a décidé d'être présent au quotidien aux côtés de l'équipe technique, participant directement aux travaux et partageant les réalités du terrain. Cette posture d'élus-acteur, rare et précieuse, lui permet de comprendre les contraintes des agents, d'apporter son expertise au bon moment et d'adapter les décisions à la réalité du travail accompli.

Cette présence de terrain n'est pas anecdotique : elle est le fondement d'une relation de travail saine et productive. Les agents savent qu'ils peuvent compter sur un élu qui connaît leur métier, qui mesure la difficulté de leurs tâches et qui les soutient dans leur mission.

Une méthode de travail rigoureuse et structurée

Dès son arrivée, M Eric Dumont a engagé une réorganisation du service, en commençant par les bases : une revue complète du matériel communal et une analyse approfondie des méthodes de travail en place. De cette démarche est née une nouvelle organisation, plus efficace et plus respectueuse des équipements.

Parmi les mesures phares mises en œuvre figure l'entretien journalier du matériel. Simple en apparence, cette pratique est pourtant essentielle : elle permet de détecter les pannes avant qu'elles ne surviennent, d'allonger la durée de vie des équipements et d'éviter les interruptions de service coûteuses. C'est un investissement sur le long terme, au bénéfice direct de la commune et de ses finances.

Cette rigueur méthodologique se retrouve dans l'ensemble des chantiers conduits par l'équipe. Chaque intervention est préparée, organisée et suivie avec sérieux, dans le respect des délais et de la qualité attendue par les habitants.

Des résultats visibles pour tous

Les effets de cette nouvelle dynamique sont déjà perceptibles dans notre commune. Nos rues bénéficient d'un entretien régulier et soigné, à un rythme de travail soutenu. Qu'il s'agisse de la voirie, des espaces publics ou des équipements collectifs, les agents s'attachent à intervenir avec efficacité et dans de bonnes conditions.

Car c'est là un point important : la qualité du travail fourni ne peut être durable que si elle s'accompagne de conditions de travail satisfaisantes pour les agents. Le 1er adjoint en est pleinement conscient, et veille à ce que les équipes disposent des moyens et du cadre nécessaires pour exercer leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Un climat de confiance qui fait la différence

Le 1er adjoint se distingue par son écoute attentive et sa grande réactivité. Lorsqu'un problème est identifié ou qu'une situation requiert une décision rapide, les mesures nécessaires sont prises sans délai. Cette capacité à agir vite et bien constitue un atout précieux pour la commune et renforce la motivation des équipes.

Ce lien de confiance entre élus et agents est la condition sine qua non d'un service public communal efficace et épanoui. Il se construit dans la durée, par des actes concrets et un respect mutuel que la municipalité est fière de voir s'épanouir au sein de son équipe technique.

Un hommage rendu à notre mémoire collective

À l'approche des commémorations du 8 mai, le service technique a été mobilisé pour une mission particulière et symboliquement forte : le grand nettoyage du site du monument aux morts de notre commune.

Grâce à leur engagement, la cérémonie commémorative a pu se tenir dans un cadre soigné, digne du recueillement et de l'hommage que nous devons à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Ce moment illustre à lui seul ce que peut accomplir une équipe soudée, motivée et fière de servir sa commune.

La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des agents du service technique pour leur dévouement, leur sérieux et leur engagement quotidien. Leur travail contribue chaque jour à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Un grand merci également à M Eric Dumont, 1er adjoint, pour l'énergie et la conviction qu'il met au service de notre équipe et de nos habitants.



COMMUNE DE BOUST

BULLETIN COMMUNAL

Projets en cours

PROJETS EN COURS

■ Réfection du city stade

Le revêtement du city stade présente aujourd'hui des dégradations importantes, usure avancée et déchirures, qui nécessitent une intervention rapide. Le budget nécessaire à cette réfection a été voté lors du dernier conseil municipal. Nous sommes actuellement en attente de plusieurs offres budgétaires afin de retenir le prestataire le mieux-disant. Les travaux pourront démarrer dès la finalisation de cette étape.

■ Projet agrivoltaïque — Ban de Boust et Roussy-le-Village

Un projet agrivoltaïque est porté sur des terrains situés sur le ban des communes de Boust et Roussy-le-Village. La municipalité avait émis un avis défavorable sur ce projet. Néanmoins, nous avons depuis reçu l'arrêté préfectoral validant celui-ci. Nous étudions les éventuelles suites à donner.

■ Maison communale — 25 rue du Général de Gaulle

La maison communale du 25 rue du Général de Gaulle n'est pas encore disponible à la location. En effet, le quai de bus attenant empêche actuellement l'accès au garage du logement. Une modification de cet ouvrage s'avère nécessaire.

La voirie étant d'intérêt communautaire (VICC) et les quais de bus ayant été réalisés par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE), nous avons dû solliciter son autorisation préalable avant d'engager les travaux de réduction du quai.

Cette situation ne résulte pas d'une malfaçon, mais d'une évolution du programme initial : le projet prévoyait à l'origine une cellule commerciale en rez-de-chaussée avec un appartement à l'étage. L'ancienne municipalité a finalement opté, lors de la rénovation, pour une remise en état simple du bâtiment en vue d'une mise en location. La cellule commerciale ne s'est pas faite, entre autres pour des raisons techniques telles que la hauteur sous plafond trop basse. C'est ce changement de destination qui explique la configuration actuelle. Nous sommes également en attente de plusieurs devis. La mise en location interviendra dès que l'ensemble de ces démarches sera finalisé.

■ Vidéoprotection

Le projet d'installation de caméras de vidéoprotection a franchi une étape décisive : il a reçu l'approbation du préfet. Ce projet, attendu par nombre d'entre vous, contribuera à renforcer la sécurité sur notre territoire. Nous travaillons actuellement à l'élaboration du règlement de gestion des données personnelles, afin d'être en totale conformité avec les exigences légales en vigueur, une étape indispensable avant le lancement effectif des travaux.

VOIRIE & ENVIRONNEMENT

■ Travaux de voirie

Les travaux de voirie rue du Moulin, rue des Jardins et rue de la Fauvette touchent à leur terme. Nous savons que ces chantiers ont pu occasionner quelques désagréments pour les riverains, et nous les remercions de leur patience.

Le département a réalisé un curage du fossé le long de la RD57 et à quelques mètres devant la sortie de la buse 800, à l'Est de la RD57. Un retrait de la dalle de béton présente dans le fossé le long de la rue du Général de Gaulle à la sortie de Basse Parthe est prévu afin d'obtenir une continuité de l'écoulement des eaux. Cela évitera le ruissellement de l'eau provenant des champs sur la chaussée.

■ Les étangs de Weiherchen

La situation au niveau des étangs du Weiherchen préoccupe la municipalité. Le petit étang est envahi d'algues depuis maintenant 2 ans. Les actions menées par l'ancienne municipalité n'ayant pas résolu la problématique, nous avons fait appel au service Gémapi de la CCCE, avec l'appui de M. Balcerzak, président de la CCCE afin d'obtenir des conseils. Nous procédons par étapes, en commençant par des analyses pour comprendre la source du problème.

■ Les chemins forestiers

Le chemin communal situé derrière les étangs a été remis en état. La zone est particulièrement humide et d'énormes ornières s'étaient formées. Grâce au don de pierres de la Carrière de Boust, trois membres du conseil municipal se sont mobilisés : ils ont acheminé, répandu et tassé les pierres pour que le chemin soit de nouveau praticable. Un grand remerciement à la Carrière de Boust pour nous avoir fourni la matière première.



COMMUNE DE BOUST

BULLETIN COMMUNAL

VIE LOCALE , DIVERS

Horaires de la mairie

HORAIRES HABITUELS		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 – 12h00	14h00 – 18h30 Nouveau
Mardi	8h00 – 12h00	—
Mercredi	8h00 – 12h00	—
Jeudi	8h00 – 12h00	—
Vendredi	8h00 – 12h00	—

□ Ouverture le lundi après-midi en vigueur depuis le 1er avril 2026

Nouveau PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE



Suivre

<https://www.facebook.com/share/1EZidcLCam/>



VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE



MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOILETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

COMMUNE DE BOUST

RÈGLEMENTATION SUR LES BRUITS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, karcher... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h

STOP
aux nuisances
sonores !



Agenda communal 2026

Date	Nom de l'événement	Organisateur	Type d'événement
4 Juillet 2026	Feu d'artifice	Commune - FC Boust	Divertissement
23 août 2026	Challenge de l'Empereur	Running Boust	Sportif - Trail
4 octobre 2026	Repas des Aînés	Commune	Convivialité
31 octobre 2026	Halloween	APE Charlemagne	Enfant Divertissement
18 novembre 2026	Don du Sang	Association des Donneurs de Sang de Boust et Environs	Action solidaire
28 novembre 2026	Soirée choucroute	FC Boust	Repas Divertissement
5 Décembre 2026	Saint Nicolas	Commune - APE Charlemagne	Enfant Divertissement